



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2023

SALLE DES CARTOUCHERIES, 17 RUE DE LA GUIBOURGÈRE

Cégolène Frisque, adjointe à la maire de Rennes, déléguée au quartier Cleunay, Arsenal-Redon, La Courrouze, a introduit la séance en annonçant l'ordre du jour :

- ✓ Présentation du dispositif de désimperméabilisation des sols et d'écoulement des eaux
- ✓ Équipe d'animation : élargissement
- ✓ Dotation quartier 9
- ✓ Informations diverses
- ✓ Démarche participative sur le conseil de quartier : fonctionnement + perspectives

Les documents de présentation de la séance sont disponibles au lien suivant :
<https://rennes.j-doc.com/s/EdT3qKRnQi2WC6D>



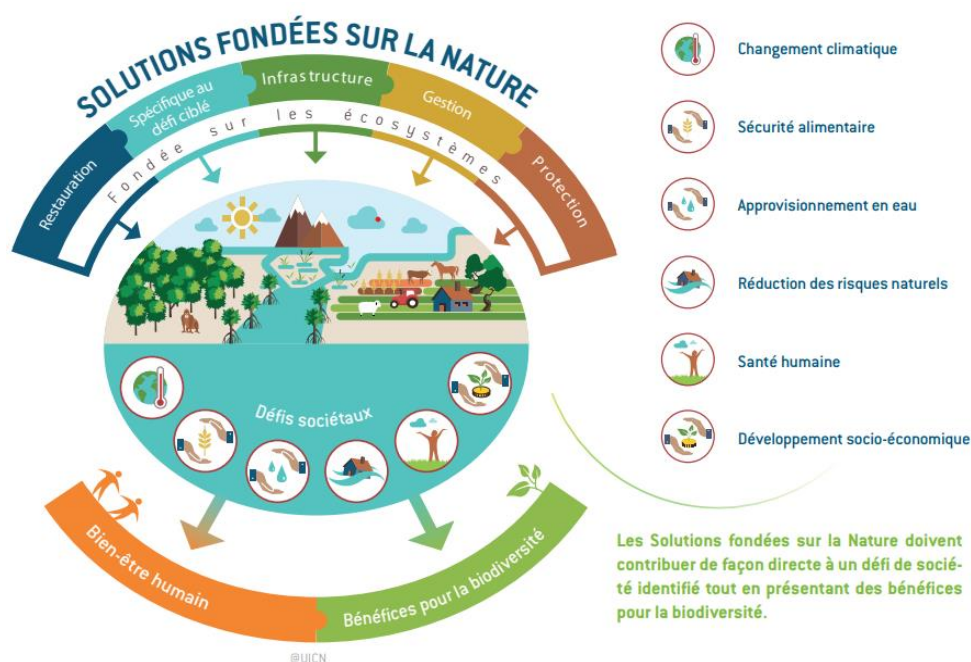
I – PRESENTATION DU DISPOSITIF DE DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS ET D'ÉCOULEMENT DES EAUX

Rémy De Azevedo Ezanno, Chargé de mission désimpermeabilisation à Rennes Métropole, présente le dispositif de désimpermeabilisation chez les propriétaires, qui a pour objectif de réduire la taille des surfaces imperméabilisées :

✉ r.ezanno@rennesmetropole.fr / assainissement@rennesmetropole.fr
 ☎ 02.30.21.52.49 / 02.23.62.24.10

En effet, le territoire rennais subit l'impact des réseaux d'assainissement unitaires (eaux usées + eaux pluviales), lors des fortes pluies. Le dispositif permet ainsi d'intervenir sur les parcelles privatives afin de réduire les eaux pluviales dirigées vers les réseaux unitaires.

Le dispositif vise à accompagner techniquement et financièrement les projets visant à réduire les eaux pluviales dirigées vers les réseaux publics via la mise en place de modes de gestion durable des eaux pluviales. Chacune des opérations éligibles et allant à son terme, ouvre le droit à une aide financière de 30 €/m² de surface imperméabilisée déconnectée, sans plafond et versée à l'issue de l'opération. Pour obtenir le financement, il faut attendre l'accord de Rennes Métropole avant de commencer les travaux.



Remarques	Réponses
Faut-il favoriser l'évapotranspiration ou l'infiltration ?	Le mieux est de combiner les deux mais en cas de sol argileux, il faut éviter l'infiltration qui risque le gonflement des sols. Cela risque d'endommager les bâtiments s'ils sont trop près (fissures, fondations affectées)
Au Bois Habité de la Courrouze, il y a des noues qui sont mal entretenues, avec des herbes, des déchets et l'eau stagne ; Ce qui attire les moustiques et les rats	Les noues ont normalement une surverse qui permet d'évacuer les eaux stagnantes. Faire des noues va en effet augmenter la biodiversité, donc la faune. Les rats sont attirés par des déchets alimentaires. Cela veut dire qu'il ne faut pas les jeter dans ces noues. En principe, les noues ne doivent pas être trop près des bâtiments.

<p>Il semble qu'il y ait une contradiction entre la construction de nouveaux bâtiments sur Cleunay qui imperméabilise les sols et cette politique qui demande aux propriétaires de désimperméabiliser</p>	<p>À chaque fois que cela est possible dans les réaménagements de voirie, des espaces verts sont créés. Il faut en même temps accueillir des familles en demande de logements.</p>
<p>Où trouve-t-on l'information des secteurs à désimperméabiliser ? Faut-il passer par un artisan pour les travaux ?</p>	<p>Une carte des secteurs concernés sera à disposition en Direction de Quartiers pour visualiser les zones avec un réseau unitaire ciblé par la démarche. Sinon, prendre contact avec Rémy Ezanno : ✉ assainissement@rennesmetropole.fr ☎ 02.30.21.52.49 / 02.23.62.24.10 En effet, il faut faire appel à un artisan et dans certains cas faire une étude de sols.</p>
<p>Une copropriété qui a mis en place chez elle un système séparatif mais se branche sur rue sur un réseau unitaire peut-elle prétendre à cette démarche ?</p>	<p>C'est exceptionnel comme situation ; Cela existe en effet sur le secteur de la Mabilais. Oui, ce cas peut être étudié.</p>
<p>Comment sont gérés les nuisibles (moustiques et rats), dans les aménagements végétalisés mis en place?</p>	<p><u>Les rats :</u> Dans les réseaux visitables, les équipes d'égoutiers font du traitement préventif en installant des pièges à nourriture. En dehors des réseaux visitables, c'est du traitement curatif sur demande via la plateforme en ligne RenCitéZen. La direction de l'Assainissement fait le maximum pour contenir les rats dans les réseaux, mais ils peuvent remonter des réseaux et se retrouver dans les aménagements extérieurs. Pour information, une ratte peut mettre au monde entre 6 et 14 ratons toutes les 3 semaines. Il est donc très complexe de contrôler leur prolifération.</p> <p><u>Les moustiques :</u> Le document "Les Moustiques dans les ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales en ville ?" est proposé en annexe du compte-rendu car il répond aux questions sur la gestion des moustiques. Le GRAIE, qui fournit cette étude, est une association d'intérêt général, groupe de recherche, d'animation scientifique et d'animation sur l'eau. C'est une des grandes références en France sur la gestion et techniques alternatives des eaux pluviales.</p>

II – ÉQUIPE D'ANIMATION : ÉLARGISSEMENT

Les habitants des conseils de quartiers élisent en leur sein jusqu'à 4 représentants qui intègrent l'équipe d'animation auprès de Cégolène Frisque, élue de quartier, et de Cyril Kerlogot, directeur de quartier. L'équipe d'animation se charge principalement de préparer les séances plénières, de coordonner l'activité des groupes de travail du Conseil de Quartier, et de gérer la dotation de quartier.

À ce jour, 2 habitants occupent cette fonction : Nicolas Séveno (secteur Cleunay) et Claire Thévenoux (secteur Arsenal-Redon). L'équipe a souhaité dès 2022 s'élargir et accueillir de nouveaux représentants des habitants, notamment du secteur de la Courrouze.

Benoit Robin, habitant de la Courrouze depuis 5 ans et chargé de communication pour la fonction publique, a fait part de son souhait d'intégrer l'équipe d'animation.

Sa candidature est ainsi proposée à l'approbation des participants à la séance du conseil de quartier ; Aucun habitant ne s'est opposé à cette proposition, dès lors Benoit Robin intègre dès à présent l'équipe d'animation du conseil de quartier 9.



Benoit Robin, nouveau co-animateur du conseil de quartier 9

III – DOTATION QUARTIER 9

L'équipe d'animation est chargée de gérer une enveloppe annuelle de 8000€ afin de soutenir les projets favorisant le développement local du quartier 9. Un état des lieux de la consommation de cette dotation est réalisé afin de valoriser les projets déjà financés. Un solde de 500€ est disponible pour l'exercice 2023.

Les porteurs de projet présents en profitent pour faire un retour aux habitants sur les contours de leur action ou évènement.

Porteur de projet	Projet	Contenu	Montant dotation
Association les 3 Maisons	Conférence débat : « Bouger pour mieux vivre »	Le Professeur Carré, cardiologue au CHU de Rennes, apporte des éclairages et des conseils à tous pour vivre mieux et plus longtemps	350€
Comité de Quartier de Cleunay	Histoire et évolution du quartier Cleunay	Une projection historique sur l'évolution du quartier en partenariat avec Les Contrecourants, dans un projet de transmission intergénérationnelle	500€
Comité de Quartier de Cleunay	Animation et spectacle de Noël	Spectacle sur le thème de Noël pour les enfants à l'Antipode	500€
Comité de Quartier de Cleunay	Le journal « Le Pont 9 »	Rédaction et publication d'un journal de quartier rédigé par des habitants bénévoles	1300€
Bâtiment à Modeler	Fest-Noz et tournoi de palets au BAM	Découvrir et partager la culture bretonne avec les habitants du quartier et partager un moment festif et convivial pour le début du printemps	1000€
Association les 3 Maisons	Un samedi au Parc Jean Guy	Activités intergénérationnelles proposées hors les murs	350€
Antipode	Fête des Diversités	Fête de quartier avec déambulation, concert, animations, ateliers créatifs	1500€
La Basse Cour	Fête du Champ à l'Assiette	Temps fort festif et convivial autour de l'agriculture paysanne et de l'alimentation durable	1500€
Electroni[k]	Urbanimal	Une chasse au trésor en réalité augmentée à l'échelle du quartier	500€

Les habitants ont profité des présentations des structures pour poser des questions :

Remarques	Réponses
Conférence du Professeur Carré : comment sont informés les habitants de ces conférences ?	Par voie d'affichage, de flyers distribués dans les commerces, dans les équipements, sur le site internet de l'association
Journal de quartiers : précisions sur son fonctionnement	Compte tenu du coût du papier qui a doublé, le journal ne sortira que 2 fois/ an. L'association recherche des rédacteurs pour des articles.
Comment faut-il faire pour bénéficier de la dotation de quartier ?	Le projet doit être porté par un collectif d'habitants ou une association afin d'avoir soit une subvention soit un financement sur facture. La demande est transmise par la direction de quartiers à l'équipe d'animation du conseil de quartier qui évalue l'opportunité de la demande.
10 ans de la fête du champ à l'assiette en 2024	La Basse cour cherche des habitants pour collaborer à la préparation de cet évènement

IV - INFORMATIONS DIVERSES

Nouveau plan de circulation secteur Redon/Mabilais et aménagement de la rue de la Mabilais

Un nouveau plan de circulation sera mis en place dans plusieurs rues du quartier pour réduire le trafic de transit, améliorer les conditions de circulation des cycles, mais aussi apaiser et sécuriser les abords de la station de métro Mabilais.

La rue de la Mabilais va bénéficier d'une chaussée rénovée, d'une piste cyclable bidirectionnelle en rive sud, et d'ajouts de 485 m² d'espaces verts. La rue de Redon sera également mise en sens unique, pour éviter les embouteillages à l'angle de la rue Malakoff-Claude Bernard. Le flux est-ouest sera dévié vers les rues Alexandre Duval et Denis Papin.

Les travaux démarrent fin octobre et la livraison est attendue début février 2024. La mise en place du nouveau plan de circulation s'opérera entre novembre et décembre 2023.

Implantation de quais conteneurs à la Courrouze

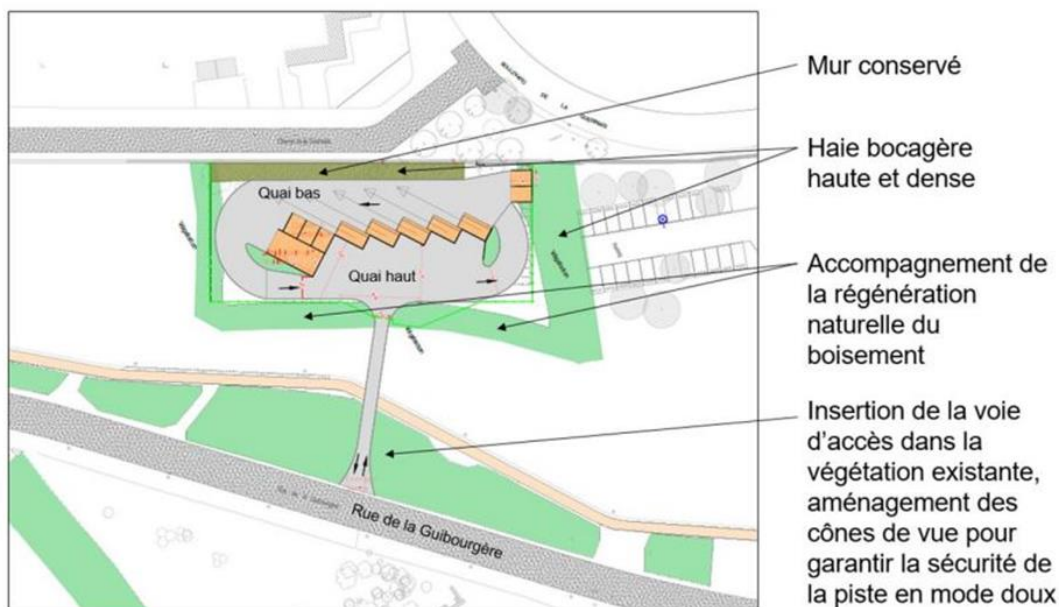
Pour mémoire, le quai conteneurs est réservé aux équipes du service maintenance de la Direction des Jardins et de la Biodiversité et du service de la Propreté et des Fêtes de la Direction de la Voirie. Ainsi, 5 conteneurs permettront de déposer et de trier les déchets (verts, balayage de voirie, corbeilles de rue, divers) issus des espaces publics du quartier avant leur transport vers les plateformes de traitement.

Après un processus de concertation et étude de plusieurs scénarii sur l'implantation du quai conteneurs, le choix définitif s'est porté sur le site de la Courrouze avec un accès par la rue de la Guibourgère, en créant une haie bocagère pour masquer l'équipement depuis les habitations. En effet, un groupe de travail a été mis en place avec des représentants du conseil de quartier, du comité de quartier et du collectif de la Guérinais, et a étudié avec les services techniques l'ensemble des possibilités d'implantation de cet équipement. Compte tenu de l'impossibilité de trouver un autre site adéquat, il a été proposé de maintenir cette implantation, en transférant l'entrée du site sur le boulevard de la Guibourgère au lieu du

chemin de la Guérinais, pour minimiser l'impact sur le quartier (cheminements piétons, insertion dans la circulation). Cette solution de compromis issue de la concertation a été validée par la ville de Rennes.

Les travaux devraient démarrer début 2024 pour une livraison à l'été suivant.

Étude de faisabilité – implantation quai conteneur avec accès rue de la Guibourgère



Place Jeanne Laurent : absence de passage piétons

Les habitants s'interrogent sur l'absence de passage piétons sur cette place et évoquent différents conflits entre les usagers (voitures, vélos, piétons).

Pour rappel, la place Jeanne Laurent est une zone de rencontre à 20km/h où les piétons sont prioritaires. Une signalétique verticale est installée en début de zone et le code de la route ne prévoit pas de matérialisation de passage piéton car le piéton peut traverser en tout point de la zone.

"Territoires", gestionnaire actuel, envisage une signalétique artistique autour de la zone. Le marquage ludique au sol n'est techniquement pas possible à cause des pavés.

V - DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LE CONSEIL DE QUARTIER : FONCTIONNEMENT + PERSPECTIVES

L'équipe d'animation propose aux habitants de s'exprimer sur leur ressenti vis-à-vis de la nouvelle mouture des conseils de quartier mise en place depuis mars 2022 d'une part, et de faire part de leurs souhaits, de leurs idées pour améliorer la participation citoyenne pour les prochaines séances.

Pour ce faire, un questionnaire a été préparé à leur intention. Les habitants sont invités à le renseigner et à en faire retour à la Direction de Quartiers Ouest, 39 rue Jules Lallemand. Une version numérique est également proposée et est disponible au lien suivant :

<https://forms.office.com/e/YrQ2U6md6S>

Il est possible de compléter ce questionnaire jusqu'au lundi 04 décembre, une restitution sera réalisée en séance plénière le Lundi 05 février 2024.



Prochaine séance :

Mardi 28 novembre 2023 à 18h15
Maison des familles, *square des oliviers*